



HAL
open science

Complément ou adjoint ? La catégorisation du constituant de lieu dans les énoncés capacitifs

Caroline Marty

► **To cite this version:**

Caroline Marty. Complément ou adjoint ? La catégorisation du constituant de lieu dans les énoncés capacitifs. 33ème colloque international du CerLiCO Complément, complémentation, complétude. Du lacunaire au complet.2019, May 2019, Bordeaux, France. hal-03798119

HAL Id: hal-03798119

<https://hal.science/hal-03798119>

Submitted on 5 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Complément ou adjoint ?

La catégorisation du constituant de lieu dans les énoncés capacitifs

Introduction

- Dans le cadre de ma thèse, j'étudie le schéma suivant :

(1) Officially, it's a four-bedroom home, but **the place easily sleeps 16**.

(2) The oval table is big enough **to seat ten adults** comfortably.

(3) I led her down the hall to my bedroom, which was completely taken up by a built-in bunk-bed complex; **it slept four but, I realized, lived only one** comfortably.

- Énoncé capacitif : sert à **attribuer une capacité au référent du sujet**. Par exemple, en (2), l'énonciateur décrit la table en disant que sa taille est telle que 10 personnes peuvent y prendre place.

- **Trois constituants obligatoires** dans le schéma : un **sujet** inanimé, un **verbe**, employé **transitivement** et un **complément post-verbal de mesure**.

- Aujourd'hui, je me propose de m'intéresser principalement au **sujet de la structure**, c'est-à-dire le contenant, et à son statut dans l'énoncé capacitif.

- Je vais également m'intéresser aux **gloses similaires**, que l'on peut considérer comme plus basiques, plus prototypiques.

- Si je reprends mes exemples de tout à l'heure, on a les reformulations suivantes, avec un schéma intransitif :

(1) a. Officially, it's a four-bedroom home, but **16 people can sleep in the place easily**.

(2) b. The oval table is so big that **10 adults can sit around it comfortably**.

(3) c. I led her down the hall to my bedroom, which was completely taken up by a built-in bunk-bed complex; **four people could sleep in it, but, I realized, only one could live there / in it / on it comfortably**.

- On remarque que le **SN sujet des EC** est un **syntagme prépositionnel** dans la glose initiale (que je ne catégorise pas pour le moment).

- Je vais donc proposer une **tentative de classification du constituant de lieu dans les EC et leurs gloses canoniques**, en contrastant les deux schémas du point de vue de ce constituant.

- Pour ce faire :

1. **Présentation du schéma et le base de données**
2. **Processus de thématization et de condensation**
3. **Tentative d'étiquetage du complément de lieu dans les deux types d'énoncés**
4. **Conclusion**

1. Présentation de la structure et de la base de données utilisée

A. Présentation des différents constituants du schéma

- Voici un exemple très prototypique, au centre de la classe.
- **Trois constituants obligatoires** dans le schéma :
- Le sujet est inanimé, et a un rôle **locatif** : *the tent, the room, the field, the table...* Plus particulièrement, envisagé comme **contenant**.
- Verbe : il est employé **transitivement**. Dans certains cas, **le verbe a un emploi transitif** prototypique dans les structures plus canoniques.

-> ex: *graze* — *The land is used by people to graze their animals.*

- En revanche, **certaines verbes habituellement intransitifs** peuvent également être employés au sein de la structure : *sleep, seat/sit...*
- Enfin, complément post-verbal = un **animé humain ou animal, quantifié très précisément**. Il sert d'**unité de mesure**.
- Cet objet a un **rôle agentif** : il **accomplit le procès** dit par le verbe.

-> **alignement non-prototypique entre fonction syntaxique et rôle sémantique**, sur lequel on reviendra.

B. Description statistique via une base de données

- Travail de constitution d'une base de données pour décrire ce schéma.
- Sources : COCA.
- Environ 800 occurrences (796), qui incluent les verbes suivants :

- seat : 462	- sit : 17	- drink : 1	- shelter : 1
- sleep : 229	- fly : 3	- live : 1	
- serve : 78	- squeeze : 3	- entertain : 1	

- Le verbe *seat* est le plus représenté (462 occurrences), suivi de *sleep* (229), et de *serve* (78). On dénombre également 17 *sit*, 3 *fly* et 3 *squeeze*. Du côté des hapax, j'ai relevé 1 *drink*, 1 *live*, 1 *entertain* et 1 *shelter*.
- Je ne vais pas détailler tous mes critères ni tous mes résultats, mais voici quelques points importants à retenir pour l'**analyse des constituants**.
- Un **profil type** de la structure se dégage :
 - Le constituant de lieu est **au singulier** dans 80% des occurrences.
 - Le constituant de droite est un **quantifieur seul dans 2/3 des occurrences** (le reste : quantifieur + nom ou fourchette numérale).
 - Le verbe est employé **sans modal dans 80% des cas** (le reste du temps, ce sont *can* et *will* qui sont le plus représentés), dans un contexte au **présent**.
 - Il n'y a **pas d'occurrence au passif, ni en -ing**.
- Donc si je prends deux occurrences types, issues de ma base de données :

(4) The helm bench seats two.

(5) The boat sleeps four.

- Ce qui va m'intéresser dans cette présentation : **le constituant initial souligné**, qui dénote le **lieu/contenant**, et plus particulièrement sa **catégorisation dans la distinction complément / circonstant**.
- Je vais m'intéresser particulièrement à ce constituant, tout en soulignant le fait que la structure dans son ensemble est la révélatrice du caractère **implicite** de la langue. Dans effet, la structure capacitive est **multi-strates**, et relève de certains phénomènes de **condensation**.
- **Pas un marqueur pour un élément de sens** dans les EC, loin de là.

2. Thématisation et condensation

- Pour analyser cette condensation, il faut partir des gloses sujet - verbe - SP de lieu plus typiques :

(6) Two people can sit on the helm bench.

(7) Four people can sleep on the boat.

- On peut voir ces gloses comme une **étape préalable**, dont découlerait le schéma capacitif à l'issue d'une **condensation**.

- On observe une **condensation à trois niveaux**. Regardons l'exemple (4)/(7) :
 - le nom *people* est **élide**, et seul le **quantifieur** *two* réfère aux personnes pouvant prendre place sur le banc.
 - le **modal** *can* **disparaît** du SV, et seul le **Vlex** *sleep* **subsiste**. La capacité n'est donc plus codée par un modal dédié, mais ailleurs.
 - le SP *in the bed* devient un SN sujet, *the bed*.
- **1er élément condensé** : *2 people* devient **2**.

Selon Payne & Huddleston (2002 : 376), il y a une fusion entre le quantifieur et le nom, avec une **interprétation par défaut de *people* (AH)**. Ils nomment cet emploi du déterminant fusionné avec le nom *personal use* (emploi personnel) (valable aussi pour *many*, *all* et *some*).

- **2e élément condensé : suppression du modal** (même s'il peut rester, il est supprimé dans la plupart des cas).

Signifie que l'expression de la capacité est **ailleurs** : dans le verbe lui-même, qui a une valeur augmentée par rapport à son emploi prototypique ? Dans le schéma entier, qui pourrait alors être considéré comme une construction (Goldberg 1995) ? Plusieurs hypothèses possibles.

- **3e condensation, qui nous occupe ici : celle du constituant de lieu** -> passage d'un SP à un SN, et également **thématisation**.
- Mise en position sujet d'un constituant auparavant circonstant de lieu.

-> résultat de ces phénomènes de **condensation** : **une structure multistratée qui exprime une modalité sans marqueur explicite**. Recours à **l'implicite**, notamment car exigence **d'économie**.

- En effet, structure présente surtout sur les **manuels d'utilisation** et les **articles de presse magazine**. Privilégiée dans ces contextes pour deux raisons :
 - **peu de place**. Recours à une structure qui ne requiert que peu de mots pour exprimer idée complexe. Cf. Airbnb.
 - volonté **pragmatique** de **mettre ce dont l'énonciateur parle en thème de discours** : attribuer une propriété au contenant en question, au lieu d'en faire une simple circonstance du procès.
- À présent que nous avons étudié les phénomènes de condensation à l'oeuvre dans la structure, tâchons de **catégoriser le constituant de lieu**, dans l'EC mais également dans la glose initiale.

3. Catégorisation du constituant de lieu

- Définitions de travail : **complément** et **circonstant**.

- Retour sur la **distinction traditionnelle** entre ces deux catégories.

A. Complément

- Selon **Huddleston** (2002 : 215), sont compléments les dépendants du verbe qui lui sont **le plus liés syntaxiquement**.
- **Creissels** (2006 : 21) parle de **dépendants fortement régis**.

(11) This place will seat 7,500 people.

- Les deux compléments sont *this place* et *7,500 people*.
- Le premier complément est le **sujet**, et le second est le **complément de mesure** (ou COD, selon une acception large de cette étiquette syntaxique).
- Ces deux syntagmes nominaux sont étroitement liés au verbe dans son emploi capacitif car le procès qu'il dénote, dans son emploi capacitif, a besoin d'un **contenant** (sujet), et d'une **capacité attribuée à ce contenant** (en nombre de personnes) (complément post-verbal).
- La **sélection de ses compléments** par un verbe, et notamment le nombre de compléments nécessaires, se nomme la **valence** (Creissels 2006 : 22). Les verbes employés capacitivement sont **divalents**, car ils sélectionnent deux compléments (un contenant sujet et un étalon de mesure complément post-verbal).
- Les **compléments** dénotent donc des **participants / éléments essentiels** à la réalisation du procès.

B. Circonstant

- Etiquette traditionnelle de **circonstant** (introduite par Tesnière 1959, qui les oppose aux actants — que nous avons nommés compléments).
- Creissels (2006) n'utilise pas cette étiquette, mais oppose les dépendants fortement régis aux **dépendants faiblement régis**.
- Ils doivent contribuer au sens de la structure en précisant la **manière dont le procès est réalisé**.
- Contribue à la construction du sens en **donnant des précisions sur les circonstances du procès** (Oriez 2009 : 101).
- Pour ce faire, ils doivent pouvoir lui être associés de manière pertinente, mais ils ne présentent **pas des critères de sélection aussi stricts** que les dépendants fortement régis.

(12) Each tent cabin comfortably sleeps four.

- Constituant *comfortably* est un dépendant faiblement régi / circonstant.

- N'est **pas nécessaire à la réalisation du procès** et conserve une **autonomie sémantique** par rapport à *sleep*. Il n'est **pas sélectionné strictement** par *sleep* et n'est pas un participant nécessaire au déroulement du procès.
- Leech & Svartvik (1994 : 259) notent que les compléments **ne peuvent généralement pas être supprimés** quand les **circonstants peuvent l'être**.
- Oriez (2009 : 101) met également en lumière leur **position changeante** — peuvent être **déplacés** dans la phrase, et apparaître au début, au milieu ou à la fin.
- Ce test fonctionne bien pour l'exemple (12) : on peut **enlever** *comfortably* sans nuire à la grammaticalité de la phrase, alors qu'il est impossible de supprimer *each tent cabin* ou *four*. On peut également le **déplacer** en position finale.
- La classification des circonstants : **sémantique** (de lieu, de manière, de temps...).
- Résumons.
- **Compléments** :
 - **déterminés par le sens du verbe**, qui requiert un certain nombre de participants au procès qu'il dénote (valence) ;
 - en cela, ils sont **obligatoires** ;
 - position **généralement fixe** (initiale pour le S, strictement post-V pour l'O...)
- **Circonstants** :
 - **pas strictement sélectionnés par le verbe** ; ne dénotent pas un participant obligatoire à la réalisation du procès mais une **circonstance** ;
 - **facultatifs** ;
 - **position non-strictée**.
- Jusqu'ici, c'est très clair. Mais si s'intéresse de plus près au constituant de lieu des EC et des gloses prototypiques, on s'aperçoit que la **frontière n'est pas si évidente...**

C. Catégorisation du constituant de lieu

- A la lumière de ces définitions, reprenons les constituants :

(12) Each tent cabin sleeps four.

(13) Four people can sleep in each tent cabin.

- Commençons par l'EC.
- *Each tent cabin* :
 - fonction syntaxique de **sujet** — **complément par excellence** (obligatoire en anglais).
 - construction capacitive **requiert un sujet contenant** (et un complément post-verbal dans une forme quantifiée) : en cela, complément.
 - **on ne peut pas le supprimer, ni le changer de position.**
- Il est cependant très difficile de dire que *each tent cabin* est un **participant au sens strict** — il **permet** l'action, mais **n'y prend pas part**.
- En outre, on remarque qu'il remplit parfaitement **l'un des critères attribués aux circonstants** : il dénote bien une **circonstance**.
- D'autant plus visible quand on s'intéresse à la **glose**.
- *In each tent cabin* : ressemble tout de même beaucoup à un **circonstant** — dénote bien une **circonstance, pas strictement sélectionné par le verbe** (applicable librement à d'autres procès).
- On a cependant un problème quand vient le critère de la **position libre** — ??*In the bed, two people can sleep* est étrange.
- Idem pour le **caractère facultatif** : ??*Four people can sleep comfortably*.
- Dans ce dernier cas, lié à la présence de *can* / *Four people sleep comfortably*, ça marche.
- **Culturel** : on sait que les gens peuvent dormir, c'est dans leur capacité. Donc *can* appelle une autre information, que l'on ne peut omettre.
- Autre test pas encore mentionné : **passivable** — *Each tent cabin can be slept in by 4 people*.
-> passivable / **pas le cas des circonstants typiques**.
- Dès lors :
 - malgré les apparences, **pas un complément typique dans les EC**, car dénote une **circonstance**
 - idem, pas un **circonstant typique** dans les gloses prototypiques, car difficile à supprimer, position fixe et passivable.
- Preuve de **cas intermédiaires**, avec une limite loin d'être nette.
- Outil pratique : Melcuk (2015 : 32) et **participant facultatif** (*optional participant*).

- Prend l'exemple de *eat* et *drink* (*eat in a plate / drink from a glass*) et souligne la difficulté de classer le SP.
- Appliquons son analyse à *in the tent* dans *4 people can sleep in the tent*.
- *In the tent* ne dénote pas un participant obligatoire ; donc, c'est un **circonstant**. Conclusion à moitié satisfaisante, car on sent bien qu'il ne s'agit pas d'un simple circonstant, et que sa relation au verbe est plus proche, plus intégrée.
- Propose une hiérarchie des circonstants, des plus **prototypiques** aux plus proches des **participants obligatoires** (qu'il nomme actants) :

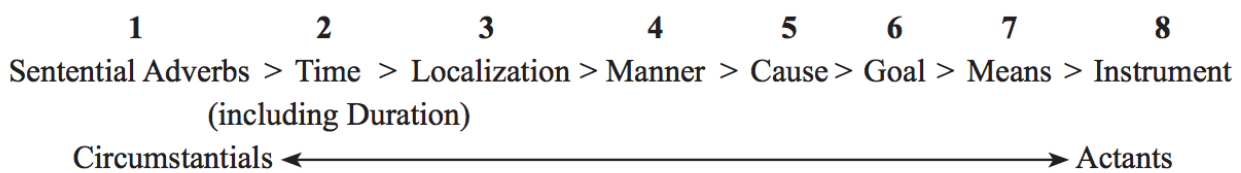


Figure 12-1: Hierarchy of Circumstantials

- Il note que les **instruments** sont d'ailleurs plus souvent considérés comme des actants que comme des circonstants.
- On remarque que le SP dans *4 people can sleep in the tent* n'a pas une classification simple : depuis le début je parle de **lieu** mais est-ce qu'il ne relève pas plutôt de **l'instrument** ? On utilise le lit **pour y dormir**. Mel'cuk note qu'il en va de même pour l'assiette ou le verre, qui peuvent être considérés comme des instruments, selon une acception large du terme.

-> si on le considère comme un **instrument**, alors **plus candidat à être considéré comme un actant** que si on le considère comme un **lieu** (à droite du gradient).

- En outre, Mel'cuk (2015) parle de ce qui est **prototypiquement associé au procès** : une assiette pour manger, un verre pour boire.
- Idem pour la tente, pour dormir. Pas nécessaire, pas obligatoire, mais **conventionnel et intégré en tant que tel**.
- J'en parle notamment dans ma thèse en postulant que **les EC ne sont possibles que si le procès correspond à la fonction première du référent du sujet** : un lit est fait pour dormir, un banc pour s'y asseoir, un avion pour voler. C'est entre autres la combinaison entre ces deux éléments qui rendent l'EC recevable. Dès lors, le procès *sleep* fait partie de la **définition même de la tente**, c'est sa raison d'être.
- Dès lors, Mel'cuk (2015) propose une classification intermédiaire : **pas un actant à part entière, mais pas un simple circonstant**. Un **actant / argument facultatif**.

-> classification qui **marche bien pour le SP de lieu dans les gloses prototypiques des EC**.

- Quid des EC ? On peut l'envisager comme une **étape ultime dans le changement du degré d'actance du constituant de lieu**. Je m'explique.
- *4 people can sleep in the tent* : le SP peut être considéré comme un **simple circonstant** — SP, dénote une circonstance, pas un participant obligatoire... Critères avant tout **sémantiques**.
- ... mais peu satisfaisant, car on note bien que certaines caractéristiques propres aux circonstants sont absentes, et que certains traits des compléments sont présents — il est **passivable**, sa **position est fixe**, il peut difficilement être **supprimé**... **Critères surtout syntaxiques**. Par ailleurs, intuitivement, on sent un **lien fort au verbe**. D'où la proposition de Mel'cuk de parler d'**actant facultatif**, que nous retenons ici.
- Passons maintenant à *The bed sleeps two* : ici, **la promotion est syntaxique**, via la **thématisation** : on ne peut plus nier le statut de complément du constituant de lieu — il est sujet, complément le plus typique d'entre tous. Le constituant ne perd néanmoins pas les caractéristiques sémantiques présentées plus haut — **sémantiquement, ce n'est donc pas un sujet typique (AH agent)**.

-> on passe d'un **circonstant** à un **complément**, sans pour autant que le constituant perde les caractéristiques qu'il a dans la GP. Le statut est donc ambigu.

4. Conclusion

- **Thématisation** à l'oeuvre dans les EC et **condensation** qui en résulte met en lumière le **statut central du constituant de lieu / d'instrument dans les EC**, et, lors d'une étape préalable, dans les GP.
- Nous postulons que c'est justement **le lien fort au verbe du SP de lieu** (a priori circonstant) dans les GP qui permettent la promotion en position sujet dans les EC. En cela, ce SP n'est **pas un dépendant faiblement régi**, et sa classification en simple circonstant semble erronée.
- Classification du constituant de lieu dans les EC et leurs GP prouvent la **porosité** qui existe entre les catégories de **complément** et de **circonstant**.
- Permet aussi de souligner le **bien fondé d'une distinction entre fonction syntaxique et rôle sémantique**.
- En effet, si le sujet des EC est **sémantiquement circonstant** (donne bien une circonstance, et non un participant), il n'en demeure pas moins un **complément syntaxique du verbe** (obligatoire).
- A voir : en quoi, par sa promotion, le constituant de lieu en position sujet des EC devient un complément, un participant, et présenté comme tel par l'énonciateur — surtout lors de la construction du possible, qui, comme on l'a vu ne passe pas par un modal. Possible interne, provenant du lieu lui-même.
- **Merci pour votre attention !**